

Montréal, 27 octobre 2016

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal
H3A 1X6

Objet : Stratégie centre-ville — la coopérative d’habitation Testan : du logement abordable pour les familles.

Bonjour,

Dans le cadre des consultations publiques de la Stratégie centre-ville qui vise à faire du centre-ville un lieu où il fait bon vivre en favorisant, entre autres, l’accès aux logements familiaux, je souhaite mettre la lumière sur un projet de coopérative d’habitation en développement : la coopérative Testan.

Cette coopérative d’habitation, incorporée depuis le 16 octobre 2014, est destinée aux familles de l’arrondissement Ville-Marie. Ce projet a comme objectif de permettre à des familles de se loger convenablement dans leur quartier, à proximité du transport en commun et à un coût raisonnable, tout en s’appropriant leur milieu de vie. Il fait d’ailleurs partie d’un projet d’ensemble portant le nom de Quatuor du Quartier Latin qui regroupe, en plus de la coopérative d’habitation Testan, la Maison du Père et l’Unité de travail pour l’implantation de logement étudiant (UTILE) qui développent respectivement des projets pour les personnes âgées à risque d’itinérance et pour les étudiants. Le projet est également appuyé par la table de concertation en habitation Habiter Ville-Marie, de même que par la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent.

Les groupes partenaires impliqués dans le développement du projet ont entamé des démarches auprès des instances gouvernementales afin que le CHSLD Jacques-Viger soit réservé pour la réalisation de ces projets de logements communautaires. Le CHSLD Jacques-Viger est localisé dans le quadrilatère compris entre les rues St-Hubert, René Lévesque, Saint-André et de La Gauchetière Est, dans le faubourg Saint-Laurent, à Montréal. Le CHSLD a cessé ses opérations en mai 2013 et le Conseil d’administration du CSSS Jeanne-Mance a depuis informé l’Agence de santé et des services sociaux de Montréal que l’immeuble était excédentaire.

La réalisation de projets d'habitation communautaire est rare dans ce secteur de Montréal, la rareté et la cherté des terrains sont des contraintes majeures à leur développement. Le site du CHSLD Jacques Viger est une opportunité unique pour le logement social et communautaire, car il constitue une des seules propriétés publiques disponibles dans le quartier et son utilisation pour du logement social et abordable répondrait aux objectifs de mixité sociale du quartier. De plus, la conversion rapide des bâtiments pour du logement faciliterait également leur conservation; en effet, une période prolongée de vacance contribuerait à leur rapide détérioration.

Les quartiers Sainte-Marie et Saint-Jacques comptent 23 750 ménages, dont 81 % sont locataires. Parmi ceux-ci, 7 665 ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger, tandis que 3 795 y consacrent plus de 50 % de leur revenu. Ces quartiers comptent par ailleurs 4 145 familles avec enfants, dont près de la moitié sont des familles monoparentales.

Le Comité logement Ville-Marie détient par ailleurs une liste de requérants de logements communautaires qui comprend actuellement 616 ménages demandeurs. Parmi ceux-ci, on compte 193 familles avec enfants, dont plus de la moitié sont des familles comptant deux enfants et plus. Or, il y a actuellement une pénurie de logements abordables de taille adéquate pour les familles, ce qui explique que plusieurs d'entre elles quittent le quartier. Le marché privé ne produit plus de logement locatif, pas plus d'ailleurs que de grands logements familiaux.

Les membres du conseil d'administration de la coopérative d'habitation Testan souhaitent s'associer au mémoire déposé par la Table de concertation en logement Habiter Ville-Marie qui présente la situation du logement dans le quartier Ville-Marie et propose des façons de répondre aux besoins en logement de la population à faible ou modeste revenu du centre-ville à travers la Stratégie Centre-Ville.

2

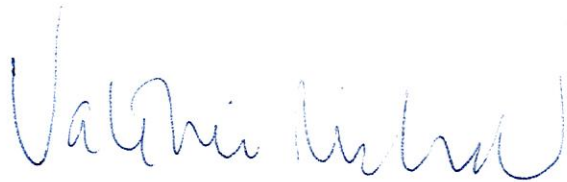
Notre projet de coopérative vise, comme le veut la Stratégie centre-ville, à «répondre aux besoins des familles en termes de logement», en particulier les familles à faible et modeste revenu.

Notre projet s'inscrit par ailleurs dans le Chantier visant «la reconversion des ensembles institutionnels et des immeubles publics», plus particulièrement l'ancien CHSLD Jacques-Viger, aussi connu sous le nom d'ancien Hôpital de la Miséricorde. Notre projet s'adresse à une mixité de population et vise également la conservation d'un immeuble à caractère patrimonial significatif pour ce secteur de la Ville.

C'est à travers cet argumentaire que la coopérative d'habitation Testan s'adresse à

l'Office de consultation publique de Montréal pour que ses recommandations soient prises en considération dans l'application de la Stratégie Centre-Ville. Nous croyons que l'inclusion de toutes les couches de la population est primordiale pour l'atteinte de ses objectifs.

Au nom du conseil d'administration de la coopérative Testan, veuillez accepter mes cordiales salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Valérie Richard', written in a cursive style.

Valérie Richard
Secrétaire
Coopérative d'habitation Testan